

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/5

Supernatural Glass Polish

Révision 1

Date de révision 2016-01-20

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Supernatural Glass Polish
----------------	---------------------------

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-produits à base de solvants); [AC1] Véhicules; ----- [SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-produits à base de solvants); [AC1] Véhicules;
-------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Dodo Juice Limited
Adresse	Unit 10 Golds Nurseries Business Park Jenkins Drive Elsenham Bishops Stortford CM22 6JX UK
Web	www.dodojuice.com
Téléphone	+44(0)1279 813222
Adresse e-mail de la personne compétente	factory@dodojuice.com

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Eye Irrit. 2: H319;
--------------------------------------	---------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseil de prudence: Prévention	P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Intervention	P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

Supernatural Glass Polish

Révision 1

Date de révision 2016-01-20

2.2. Éléments d'étiquetage

être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics			920-901-0		10 - 20%	Xn; R65 R66	
tetrasodium ethylene diamine tetraacetate	607-428-00-2	64-02-8	200-573-9		1 - 10%	Xn; R22 Xi; R41	

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics			920-901-0		10 - 20%	EUH066; Asp. Tox. 1: H304;	
tetrasodium ethylene diamine tetraacetate	607-428-00-2	64-02-8	200-573-9		1 - 10%	Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318;	

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Supernatural Glass Polish

Révision 1

Date de révision 2016-01-20

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un produit absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter des vêtements de protection.

Protection des yeux / du visage

En cas d'éclaboussement, porter :. Lunettes de protection réglementaires.

Protection de la peau - Protection des mains

Gants de protection contre les produits chimiques (en PVC).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide visqueux.
Couleur	Blanc
Odeur	Légère
Viscosité	> 1000 x 10 ⁻⁶ m ² /s @ 40 °C (ISO 3104/3105)
Solubilité	Miscible dans l'eau

9.2. Autres informations

Densité	0.973 g/cm ³
COV (composants organiques volatiles)	93 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger important.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4. Conditions à éviter

Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Aucun.

Supernatural Glass Polish

Révision 1

Date de révision 2016-01-20

10.6. Produits de décomposition dangereux

Carbon monoxide peuvent se former en cas d'incendie.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1.4. Informations toxicologiques

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Par inhalation chez le rat CL50/8 h: >5000mg/kg	Voie orale chez le rat DL50: >5000mg/kg
	Voie dermique chez le lapin DL50: >5000mg/kg	

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Daphnies CE50/48h: 1000 mg/l	Algues CI50/72h: 1000 mg/l
	Poisson CL50/96h: 1000 mg/l	

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas biologiquement.

12.4. Mobilité dans le sol

Miscible dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT not applicable. vPvB not applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Méthodes d'élimination

Peut être incinéré si conforme local regulations.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Supernatural Glass Polish

Révision 1

Date de révision 2016-01-20

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Informations supplémentaires

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlements	RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
-------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible sur ce produit.

SECTION 16: Autres informations**Autres informations**

Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008. 2 - Pictogrammes de danger. 2 - Mention d'avertissement. 2 - Conseil de prudence: Prévention. 2 - Conseil de prudence: Intervention. 2 - Conseil de prudence: Stockage. 2 - Conseil de prudence: Élimination. 4 - Contact avec les yeux. 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Viscosité). 9 - 9.2. Autres informations (Sous-catégorie de produits). 9 - 9.2. Autres informations (Densité). 11 - 11.1.4. Informations toxicologiques. 12 - 12.1. Toxicité. 12 - 12.6. Autres effets néfastes. 13 - Méthodes d'élimination. 16 - Teneur maximale en COV.
Texte des phrases de risques présentées en Section 3	R22 - Nocif en cas d'ingestion. R41 - Risque de lésions oculaires graves. R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
Teneur maximale en COV	93 g/l.

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.